

FÉVRIER 2025

n° 278



MAGAZINE DES AGENT.E.S DE LA VILLE ET DU CCAS

MA COM'UNE

www.clermont-ferrand.fr

**TRAVAILLONS
ENSEMBLE,
COMMUNIQUONS
ENSEMBLE.**

DOSSIER P.15

LE SCÉNARIO CLERMONTOIS

PROJET D'ADMINISTRATION EN TRANSITION

ACTU DES SERVICES

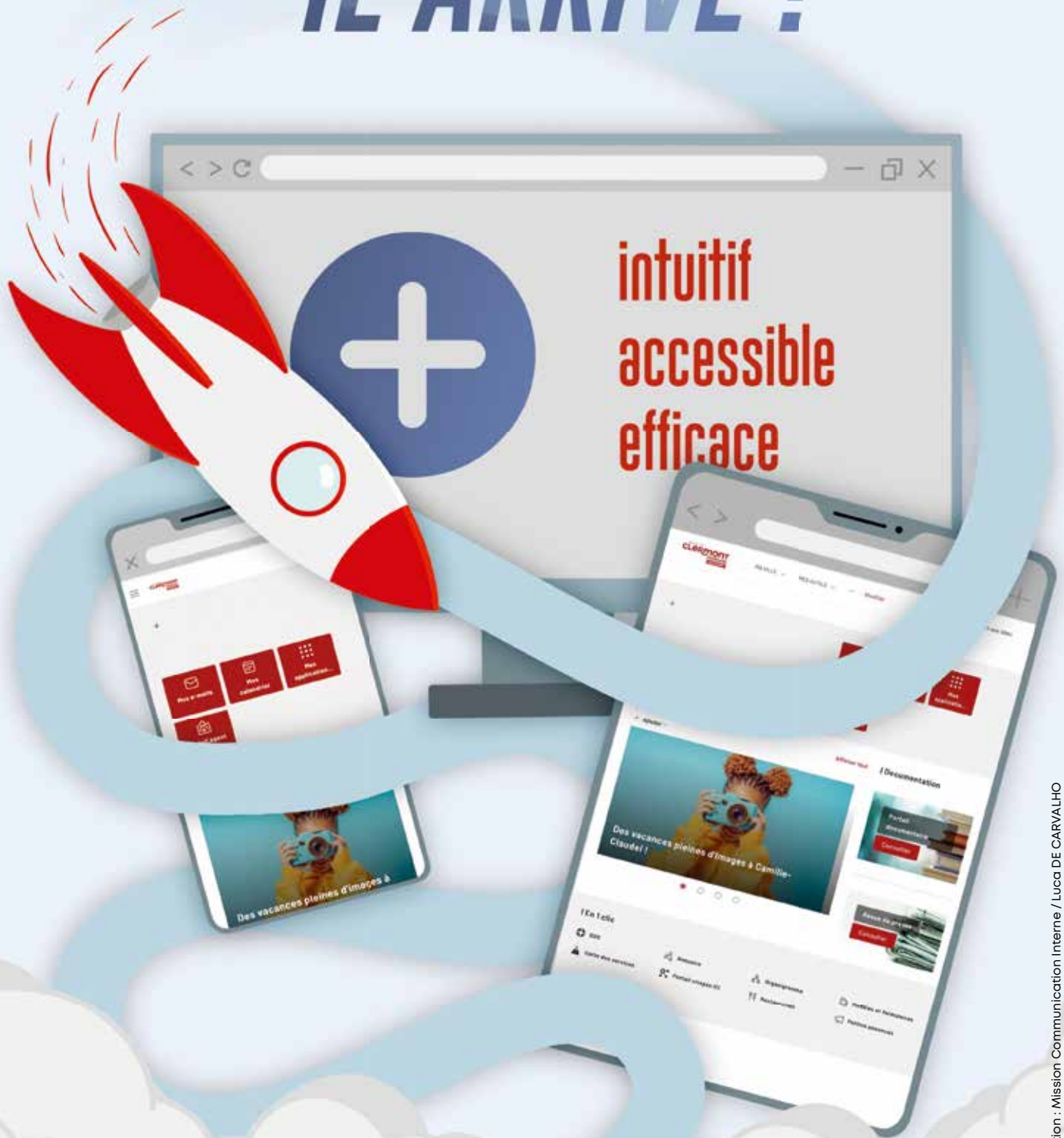
**RÉUSSIR LE RETOUR
À L'EMPLOI AVEC LA PPR**
P.8

PORTRAIT D'AGENTE

**CHLOÉ MOLLE, ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE,
RÉFÉRENTE INCLUSION (DPE)**
P.24

VILLE DE
CLERMONT
FERRAND

IL ARRIVE !



À découvrir très prochainement !



SOMMAIRE

FÉVRIER 2025 – N° 278

GRAND ANGLE P. 4

RENCONTRE AVEC... P. 5

Didier Gomez, coordinateur des équipements sportifs (DSL)

INFOS RH P. 6/7

ACTUS DES SERVICES P. 8/9

- La Période de préparation au reclassement (PPR)
- Le Pass 3°, un accueil personnalisé

FOCUS P. 10/11/14

- Centre municipal de santé Alain-Laffont : faciliter et garantir l'accès aux soins !
- Travail d'équipe autour du Dispositif de réussite éducative

ORGANIGRAMME DÉTACHABLE P. 12/13

Administration générale de la Ville
et du CCAS de Clermont-Ferrand

DOSSIER P. 15/17

Projet d'administration :
présentation du Scénario clermontois

EN MOUVEMENT P. 18/19

- Infos concours
- Arrivées, mobilités
- Départs, carnet rose

ENSEMBLE P. 20

Infos C'CLAS

TRANSFORMATION DIGITALE P. 21

L'Info de la Transformation digitale

EXPRESSION P. 22/23

Tribunes des organisations syndicales représentatives

PORTRAIT D'AGENTE P. 24

Chloé Molle, éducatrice spécialisée et référente inclusion (DPE)



Certifié PEFC

Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.

10-31-2211

pefc-france.org



L'ÉDITO

Agnès

Froment

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

En ce début d'année 2025, tournons notre regard vers l'avenir tout en tirant les enseignements de l'année écoulée car les événements de 2024 nous rappellent que nous sommes confronté.e.s à des enjeux climatiques pressants et une nécessité de renforcer le lien entre service public et citoyen.ne.s.

La Ville de Clermont-Ferrand ayant voté en décembre son budget 2025, elle peut donc s'engager et soutenir les politiques publiques qu'elle porte. C'est un marqueur très positif pour ses agent.e.s autant que pour la population, car, dans un environnement incertain, il est important que les agent.e.s public.que.s qui conduisent au quotidien un service public de proximité et des projets attendus, disposent d'une capacité d'action, de stabilité et de vision.

Dans ce contexte, je tiens à saluer l'engagement quotidien des agent.e.s public.que.s. Malgré les critiques souvent injustes, ils.elles accomplissent leurs missions avec professionnalisme, contribuant au bien-être collectif et à la réalisation de projets structurants pour notre territoire. Cette année encore, nous avons obtenu des distinctions qui montrent que le service public clermontois est remarqué : prix national « Lieu culturel » aux Girafes Awards 2024 pour mille formes, mention « Coup de cœur » aux prix 2024 de la participation pour la démarche de la Convention d'administration, prix « Ville Active & Sportive » avec 4 lauriers et le label « À vocation d'insertion professionnelle » décerné aux 13 crèches municipales.

La Ville de Clermont-Ferrand a pris des engagements forts en matière de transition, comme en témoigne l'obtention de la troisième étoile du label "Territoire engagé pour la transition écologique", car l'urgence climatique nous oblige à revoir nos pratiques, réduire nos consommations et agir avec équité pour accompagner les plus vulnérables.

Notre Projet d'administration s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Grâce à des actions concrètes – formations sur les transitions, budget carbone et projets participatifs – nous bâtissons une collectivité exemplaire, guidée par des valeurs de cohésion, d'engagement et de pouvoir d'agir.

Le service public est un instrument de partage et de justice. Ensemble, faisons-en une force au service de l'intérêt général, pour préserver notre planète et renforcer notre humanité.

Mes meilleurs vœux et très bonne année 2025 à toutes et tous.

Intranet : <http://intranet.ville-clermont-ferrand.fr>
Internet : www.clermont-ferrand.fr

Directeur de publication : Olivier Bianchi

Conception et rédaction : Sandrine Dionet et Benjamin Gossart

(Mission Communication interne), avec la participation des services de la Ville et du CCAS

Photographies : Rémi Boissau, Sandrine Chapuis, Romain Harel

et la contribution des services de la Ville

Réalisation : agencescoop communication, 14643-MEP + 33 (0)2 38 63 90 00

Impression : Decombat – Dépôt légal à parution : ISSN-1254-3098 – Février 2025.

Direction générale des Ressources Humaines, Relation Usager.e.s et Transformation Digitale, Mission Communication interne – 10, rue Philippe-Marcombes
63033 Clermont-Ferrand – Cedex 1 – Tél. 04 73 42 63 56 / 04 73 42 32 23



Le Clermontois Michel Renaud – directeur de la communication de la Ville de Clermont-Ferrand de 1982 à 1998 et président-fondateur du Rendez-vous international du Carnet de Voyage – a été tué dans les attentats de Charlie Hebdo le 7 janvier 2015. Pour lui rendre hommage, Olivier Bianchi a choisi de donner son nom au patio de l'Hôtel de Ville. Une cérémonie officielle s'est tenue le 6 janvier, en présence notamment de l'ancien Président de la République François Hollande.



La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et du conseil municipal s'est tenue le 9 janvier dernier. Un moment de cohésion et de convivialité apprécié de toutes et tous.



DIDIER GOMEZ, COORDONNATEUR DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS À LA DSL

Le 14 décembre dernier, le cyclone Chido et ses rafales à plus de 220 km/h ont dévasté l'archipel de Mayotte. Didier Gomez, coordonnateur des équipements sportifs à la Direction des Sports et de la Logistique (DSL) et sapeur-pompier volontaire, a rejoint rapidement les équipes du SDIS 63 pour porter secours aux sinistré.e.s. Témoignage.

Ma Com'Une : Quelles sont vos missions à la Ville ?

Didier Gomez : J'ai en charge les plannings des agent.e.s polyvalent.e.s des installations sportives, la gestion des produits et matériels d'entretien pour ces structures, ainsi que la prévention des risques professionnels. Formateur en PSC1 (Premiers secours), je transmets aussi les gestes de premiers secours à la Ville, un engagement essentiel pour moi. Par ailleurs, je suis sapeur-pompier volontaire depuis mes 16 ans, animé par l'envie d'aider.

Ma Com'Une : Quelle expérience avez-vous vécue à Mayotte après le cyclone ?

D.G. : La situation était dramatique.

Dans le tiers sud de l'île, j'ai participé à des maraudes : soins aux habitant.e.s, réparations urgentes, évaluation des risques et distribution d'eau et de nourriture. Chaque action, qu'elle soit logistique ou humaine, était cruciale pour une population très éprouvée.

Ma Com'Une : Quelles principales difficultés avez-vous rencontrées ?

D.G. : La barrière de la langue, particulièrement dans les zones isolées, a été un défi. Nous avons utilisé des gestes universels ou sollicité des habitant.e.s bilingues. Aussi, la chaleur et l'humidité rendaient nos interventions éprouvantes, nécessitant des rythmes de travail adaptés. Ces obstacles ont renforcé notre cohésion et notre résilience.

Ma Com'Une : Quels moments marquants reprenez-vous ?

D.G. : Deux souvenirs me marqueront toujours. Lors d'une maraude, pour éloigner des enfants pendant que ma collègue infirmière prodiguait des soins essentiels, j'ai gonflé des gants en latex pour en faire des ballons et détourner leur attention. Leurs rires ont résonné et dédramatisé ce moment. Un autre souvenir fort : une dame âgée, croyant que

nous manquions d'eau, voulait nous offrir le peu qu'elle avait. Ce geste de générosité dans une situation de détresse m'a profondément touché. Ces instants montrent que la solidarité humaine reste une source de force et d'inspiration.

Ma Com'Une : Comment votre double engagement reflète-t-il les valeurs de la collectivité ?

D.G. : Solidarité et entraide sont au cœur de mon rôle à la Ville et de mon engagement de sapeur-pompier. Je veille à ce que les équipements sportifs soient accessibles et sûrs, et je forme mes collègues aux premiers secours. Ces valeurs se vivent aussi dans mes missions de pompier, qu'il s'agisse de catastrophes ou d'interventions locales.

Ma Com'Une : Quel message souhaitez-vous transmettre à vos collègues ?

D.G. : Chaque action compte. Que ce soit à travers nos missions professionnelles ou un engagement personnel, chacun.e peut avoir un impact positif. Mon expérience à Mayotte illustre combien l'entraide et la solidarité sont essentielles. Je vous encourage à croire en vos capacités et à vous engager pour aider les autres. Ce sont les gestes simples qui renforcent les liens et nous rappellent l'importance de l'entraide, à la base de notre humanité.



“Solidarité et entraide sont au cœur de mes actions.”



POUR MAYOTTE, LES ACTIONS ENGAGÉES PAR LA VILLE

Le Conseil municipal a voté une aide exceptionnelle de 10 000 € versés à la Protection civile. La Ville apporte également un appui logistique et met des locaux à disposition des associations clermontoises mobilisées. Le don d'argent reste la forme d'aide la plus efficace pour répondre à l'urgence humanitaire.

Associations mobilisées : associations.gouv.fr/urgence-mayotte.html

RUPTURE CONVENTIONNELLE

CE QU'IL FAUT SAVOIR

À titre expérimental, la Ville a mis en place un processus de demande de rupture conventionnelle, effectif jusqu'au 31 décembre 2025.

Pour toute demande, il est nécessaire de contacter votre gestionnaire carrière-rémunération qui vous recevra dans un délai de 1 mois à compter de la réception de votre demande, afin de vous expliquer le dispositif. Lors de cet entretien, il vous sera remis un formulaire à remplir.

Calendrier pour 2025 :

- **Retour des dossiers** : avant le 30 avril 2025.
À noter : les dossiers reçus après cette date (ou non complets) seront examinés l'année suivante, et seront soumis au dispositif en place en 2026.
- **Réunion de la commission de sélection** : entre le 12 mai et le 20 juin 2025. À l'issue de cette commission, Monsieur le Maire donnera son avis sur les candidat.e.s retenu.e.s.
- **Communication des résultats aux agent.e.s** : début juillet 2025.
- **Mise en œuvre de la rupture conventionnelle** : à partir de juillet 2025, en fonction des délais de procédure.

Les demandeur.euse.s pourront être amené.e.s à présenter leur projet devant les membres de la commission de sélection.

LES INFOS DU CENTRE DE DOCUMENTATION



LA GAZETTE DES COMMUNES EN LIBRE LECTURE !

À partir du portail documentaire (intranet / portail doc / en bas : sélection de ressources numériques), vous pouvez accéder aux ressources de la Gazette des Communes, sans mot de passe ; la feuilleter au format numérique (compte à créer en cliquant sur "Activer mon offre") et lire les articles dans les newsletters du Centre de documentation.

CONFÉRENCE-DÉBAT

La prochaine conférence-débat organisée par le Centre de documentation et le service Formation et développement professionnel se tiendra le **11 mars 2025 de 9 h 30 à 12 h, salle Michel-de-l'Hospital** sur le thème :

« Accueillir "les migrant.e.s" : enjeux politiques et réalités locales ».

Avec Marie Barathon, doctorante en sociologie, et Clara Déat, chargée de mission pour la mise en place du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration de la Ville de Clermont-Ferrand (CTAI) (DDSU).

Renseignements et inscription : zchneider@ville-clermont-ferrand.fr

FORMATION

UNE CONVENTION-CADRE VILLE/CNFPT

La Ville de Clermont-Ferrand a signé le 15 janvier dernier une convention-cadre avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) afin de favoriser la formation professionnelle continue, d'adapter les pratiques et d'améliorer la qualité du service public.

Cette convention est le fruit d'un intense travail de coopération Ville/CNFPT pour développer les démarches contribuant à la transition de notre administration :

- la Form'action, avec la formation des 2 300 agent.e.s de la Ville aux enjeux de transition,
- la Convention d'administration, avec la participation interne d'agent.e.s qui préfigure de nouvelles formes d'apprentissage en situation de travail,
- le Plan management (à venir), pour former spécifiquement les managers,
- le Plan de développement des compétences pour former les agent.e.s tout au long de leur carrière et faire évoluer les 120 métiers présents à la Ville.

Digiposte

Retrouvez vos bulletins de paie dans votre coffre-fort numérique

Comme cela vous a été annoncé, à compter du mois de janvier 2025, la Ville de Clermont-Ferrand déposera votre bulletin de paie au format électronique dans un coffre-fort numérique.

À partir du 24 janvier 2025, activez votre coffre-fort simplement en suivant les étapes numériques au verso.

Avec Digiposte, bénéficiez gratuitement de nouveaux services qui simplifient votre vie administrative

sécurisé
Chaque bulletin de paie est protégé par un code personnel.

interopérable et autonome
Partagez facilement vos documents avec des tiers en toute sécurité. Permettez automatiquement une notification de réception de tout nouveau document dans votre coffre-fort.

accès immédiat à tout moment
Accédez à vos documents depuis votre ordinateur ou votre mobile et téléchargez-les facilement.
• Diapositive de tous vos documents "PDF" et "PPTX".

CLERMONT-FERRAND
LA POSTE

BULLETINS DE PAIE : DÉBUT DE LA DÉMATÉRIALISATION

Fin janvier, votre bulletin de salaire a été déposé dans votre coffre-fort numérique. Stockage en illimité des bulletins de paie et jusqu'à 45 000 documents personnels, partage des documents avec des tiers de confiance, accès immédiat et sécurisé aux documents depuis votre ordinateur, mobile ou tablette... Autant de services qui vont simplifier votre vie administrative !

Si vous avez refusé cette solution, vous pouvez à tout moment revenir sur votre décision en contactant votre gestionnaire carrière-rémunération.



Les signataires : Vincent Fabre, directeur régional du CNFPT et Frédéric Pilaud, conseiller municipal délégué aux relations sociales à la Ville.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL (DAP)

QUI SONT VOS GESTIONNAIRES CARRIÈRE-RÉMUNÉRATION ?

À noter : la **gestion des retraites**
est répartie de la façon suivante :

- A à R = Géraldine CHATEAUNEUF,
tél. 04 73 40 87 26
- S à Z = Virginie BONNET,
tél. 04 73 42 66 40

**Pour toute demande : VCF-DGRHDS-
administrationdupersonnel/
carriereremuneration**

TITULAIRES	
A B C D	Cédric FERREIRA - 04 73 42 36 20
E	Christelle CORREDERA - 04 73 42 63 37
F G H I J K L M	Valérie DURAND - 04 73 42 63 87
N O P Q R S T U V W X Y Z	Nadine BOUCHAREL - 04 73 42 66 58
	Valérie DURAND - 04 73 42 63 87
	Nadine BOUCHAREL - 04 73 42 66 58
	Corinne SOUVETON - 04 73 42 60 89
	Virginie BONNET - 04 73 42 66 40

CONTRACTUEL.L.E.S	
A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z	Audrey RICH - 04 73 42 66 95
	Laurent CHERRE - 04 73 42 63 60
	Najette ARABI - 04 73 42 63 70

SÉMINAIRE DES MANAGERS



Pour rappel, le Séminaire des Managers
Ville-CCAS se tiendra le **lundi**

10 mars 2025, dans les locaux de
la Comédie de Clermont-Ferrand,

de 8 h 30 à 16 h. Ce rendez-vous
incontournable sera l'occasion de
renforcer les liens, de partager des réflexions

collectives et de construire ensemble une vision
commune de notre administration en transition.

La participation des managers est essentielle pour
faire de ce séminaire un moment fort de cohésion
et de dynamisme collectif. Bloquez vos agendas !

DES OUTILS POUR Y VOIR PLUS CLAIR !

Pour tout comprendre de l'organisation de notre administration
Ville-CCAS, rendez-vous sur votre site intranet pour découvrir :

- **L'organigramme actualisé de l'administration générale
de la Ville et du CCAS de Clermont-Ferrand**

Rubrique : Ma ville / Organigramme de l'Administration générale de la Ville
et du CCAS. **Disponible aussi dans votre magazine en page 12-13 !**

- **La Présentation de l'Administration de la Ville et du CCAS**

Un document très complet et indispensable pour tout connaître de
l'organisation de notre Administration en transition, par Direction
générale (DG), Directions générales adjointes (DGA) et directions.
Rubrique : Ma Ville / Présentation de l'Administration.

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS CITOYEN

UN ENGAGEMENT POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS.TES

**Cette formation dispensée par la Ville
vise à enseigner aux participant.e.s
les gestes de premiers secours
essentiels pour intervenir en cas
d'urgence et à créer un réseau
de secours efficace et réactif.**

Pour qui ? La formation aux Premiers
Secours Citoyen est accessible à tous.tes
les agent.e.s Ville, sans prérequis.

Quel programme ? Elle aborde des
thèmes variés tels que la protection de la
victime, l'alerte, la gestion de l'obstruction
des voies aériennes, la réanimation cardio-
pulmonaire et l'arrêt des hémorragies.

Par qui ? Les participant.e.s sont
encadré.e.s par un.e formateur.rice interne
accompagné.e de son assistant.e. La Ville
dispose d'un réseau de 4 formateur.rice.s
internes et de 5 assistant.e.s volontaires.

Quel type de formation ? Il existe 3 types de
formations :

- **La sensibilisation aux gestes qui sauvent
(0,5 jour) :** découverte du secourisme.
- **La formation initiale Premiers Secours
citoyen (2 jours) :** formation avec
certification de secouriste et mise à
disposition d'une trousse de secours
sur le lieu de travail de l'agent.e.
- **La formation continue Premiers
Secours citoyen (1 jour) :** recyclage
tous les 2 à 3 ans, pour remise
à jour des connaissances.

Quand ? Des sessions de formation
sont programmées pour le
1^{er} semestre 2025 et d'autres peuvent
être ouvertes à la demande, tout au
long de l'année. N'hésitez pas à faire
une demande, il reste des places.

Comment s'inscrire ? Vous pouvez
effectuer votre demande :

- lors de l'entretien professionnel annuel,
- via la fiche liaison disponible sur
l'intranet dans l'onglet « RH/Formation-
Concours/S'inscrire à une formation »,
- ou sur le portail des démarches agent.e
dans l'onglet « Formation/Je demande
une formation secourisme ».

**Informations : service Formation (DEC),
Zoé Schneider, tél. 04 73 42 61 43.**



PAROLE À...

Catherine Gardette

CHARGÉE DE FORMATION ET CONSEILLÈRE EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (DEC)



Les directions et les services jouent un rôle clé en intégrant des agent.e.s en PPR au sein de leurs équipes pour des stages. C'est une démarche à la fois simple à mettre en place et enrichissante. Mon rôle, dans un premier temps, est de permettre la rencontre entre le.tuteur.rice et l'agent.e puis de simplifier l'aspect administratif afin de garantir une expérience fluide. Accueillir un.e agent.e en PPR, c'est lui offrir une belle opportunité de contribuer à sa transition professionnelle.

Les tuteur.rice.s et leurs managers peuvent être fier.ère.s de soutenir un.e collègue dans ce parcours et de participer activement à son développement ! C'est une expérience humaine qui profite à tous.les.

➤ PÉRIODE DE PRÉPARATION AU RECLASSEMENT (PPR) RÉUSSIR LE RETOUR À L'EMPLOI

Les agent.e.s reconnu.e.s inaptes par le comité médical à exercer toutes les fonctions de leur grade en raison de leur état de santé peuvent bénéficier d'une période de préparation au reclassement, encadrée par le service Formation et Développement professionnel. Depuis 2020, 29 agent.e.s sont accompagné.e.s et 11 ont été reclassé.e.s.

Lorsqu'un.e agent.e titulaire se trouve dans l'incapacité d'exercer son emploi et l'en-semble des fonctions liées à son grade en raison de problèmes de santé, la Ville déploie un dispositif d'accompagnement. La période de préparation au reclassement (PPR) vise à soutenir les agent.e.s dans cette transition professionnelle, en les préparant et en les formant à de nouveaux postes compatibles avec leur état de santé.

UN SUIVI PERSONNALISÉ

Catherine Gardette, chargée de formation et conseillère en évolution professionnelle à la Direction Emplois et Compétences (DEC), précise : « La PPR est un dispositif d'une durée de 12 mois, pendant lesquels nous suivons l'agent.e à chaque étape, en collaboration avec Chrystelle Garand, psychologue du travail du Centre de gestion 63 ; Marie Pereira, formatrice bureautique à la DEC, et le CNFPT pour des formations métiers. »

UN ENGAGEMENT DE LA VILLE

La PPR représente un vrai atout pour notre Administration en permettant une montée en compétences des agent.e.s qui, pendant une année, réalisent des périodes d'observation et des stages d'immersion dans les services de la Ville. Ils.Elles ont alors l'opportunité de découvrir des métiers, se former, rencontrer de nouvelles personnes : « Les agent.e.s en PPR découvrent la collectivité et son organisation sous un autre angle. Ils.Elles prennent conscience des rôles de chacun.e et de l'interconnexion des missions, et sont animé.e.s par l'envie d'apprendre ! Ils.Elles renforcent leurs compétences professionnelles et sont prêt.e.s à les mettre au service des Directions », poursuit Catherine Gardette. À la fin de la PPR, l'agent.e demande son reclassement au sein de la Ville ou peut postuler auprès d'une autre collectivité.

TÉMOIGNAGE

JOËL VERDY, ASSISTANT DE FORMATION



Carrossier-peintre à la Ville, Joël Verdy a bénéficié d'une PPR en 2020. Après un bilan de compétences et plusieurs formations en bureautique, dont certaines en autodidacte pendant la crise Covid-19, il a effectué des stages d'immersion dans différents services de la Ville : formation, urbanisme, domaine public, état civil et enfance-jeunesse. Ces expériences l'ont conforté dans son choix de se réorienter dans la filière administrative. Fin 2024, après un second stage au service Formation, un reclassement lui a été proposé... en tant qu'assistant de formation ! Un poste qu'il a accepté avec enthousiasme. Un conseil pour les futur.e.s agent.e.s en PPR ? « Rester motivé.e et être pleinement acteur.rice de son projet professionnel », explique-t-il.

➤ JEUNESSE – ÉGALITÉ DES CHANCES LE PASS 3^E, UNE RÉUSSITE COLLECTIVE !

La Ville de Clermont-Ferrand s'engage pleinement pour l'insertion des jeunes en proposant le dispositif Pass 3^e destiné aux collégien.ne.s en quête de stage d'observation. Et c'est à l'engagement des tuteur.rice.s bénévoles à la Ville, au CCAS et à la Métropole qu'il doit son succès !



Découverte de la citoyenneté dans la salle du Conseil municipal.

Créé en partenariat avec l'Éducation nationale, ce dispositif permet d'accueillir chaque année une centaine d'élèves de 3^e au sein des services municipaux, du CCAS et depuis cette année de la Métropole, offrant à ces jeunes l'occasion de découvrir la diversité des métiers de la fonction publique territoriale.

POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Depuis sa mise en place en 2018, plus de 800 élèves ont été accueilli.e.s. « Cette démarche va bien au-delà du simple accueil, il s'agit d'une véritable réflexion sur l'orientation, la citoyenneté et l'égalité des chances », souligne Samir Mejdoub, responsable du service Jeunesse et Vie Étudiante, à la Direction Enfance Jeunesse (DEJ).

EN CHIFFRES : LE PASS 3^E EN 2025

- **4 semaines**, du 13 janvier au 7 février
- **118 élèves** accueilli.e.s
- **7 collèges** publics clermontois concernés
- **3 collectivités** : la Ville, le CCAS, la Métropole
- **45 tuteur.rice.s** Ville/CCAS/Métro
- **30 tuteur.rice.s** dans les écoles le mercredi
- **30 services** de la Ville mobilisés
- **20 directions** participantes

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Les stagiaires sont pris en charge par des tuteur.rice.s bénévoles qui organisent leurs journées sous forme d'activités interactives et ludiques. « Grâce à leur implication, les tuteur.rice.s jouent un rôle essentiel dans la réussite de ces stages. Ils.Elles veillent à transmettre leur savoir-faire avec bienveillance et répondre de manière efficace aux questions des collégien.ne.s », rappelle Émilie Geneix, responsable du dispositif à la DEJ.

DES ACTIVITÉS AU CŒUR DES MÉTIERS

La semaine de stage de chaque cohorte est rythmée par des rendez-vous collectifs organisés par Émilie Geneix pour sensibiliser les jeunes à la citoyenneté, à la découverte de la fonction publique et les accompagner dans la rédaction de leur rapport.

Cette année, le mercredi a été dédiée à la présentation des métiers des écoles et de la jeunesse (ATSEM, animateur.rice ou agent.e de restauration scolaire et polyvalent).

Chaque tuteur.rice propose ensuite, sur des temps dédiés, des activités concrètes pour découvrir leur métier, voire les métiers avec des visites programmées dans les services.

L'union fait la force !

ÊTRE TUTEUR.RICE, UN RÔLE CLÉ

Devenir tuteur.rice dans le cadre du Pass 3^e, c'est :

- Partager son expérience : expliquer son métier, répondre aux questions, et proposer des activités en lien avec ses missions.
- Faire preuve de bienveillance : accompagner les jeunes avec patience et pédagogie.
- Encourager la découverte : rendre son métier accessible et éveiller des vocations.

Si vous souhaitez tenter

l'expérience : Émilie Geneix,

tél. 04 73 40 88 45 / 06 32 42 44 25.



PAROLE À...

Émilie Geneix

CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT JEUNESSE MISSION COLLÈGES, SERVICE JEUNESSE ET VIE ÉTUDIANTE (DEJ)



Depuis 2 ans, je suis en charge de coordonner la mise en place du Pass 3^e. Une mission riche et variée qui donne beaucoup de sens à mon engagement au sein du service public. Les agent.e.s tuteur.rice.s engagé.e.s dans ce dispositif sont également animé.e.s par l'envie de transmettre leur passion et leurs savoir-faire. Ils.Elles apprécient aussi l'idée de jouer un rôle dans l'orientation des jeunes et de rendre leur métier accessible, dans une démarche citoyenne. Je les remercie encore pour leur implication et j'appelle les agent.e.s motivé.e.s à se manifester !

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ ALAIN-LAFFONT

FACILITER ET GARANTIR L'ACCÈS AUX SOINS !

Ouvert en novembre 2024, le Centre municipal de santé Alain-Laffont s'affirme d'ores et déjà comme un acteur majeur de la santé à Clermont-Ferrand, prenant en charge plusieurs centaines de patient.e.s. Très attendu par les habitant.e.s, ce centre a pour objectif de diminuer les inégalités d'accès aux soins sur le territoire.

Le Centre municipal de santé Alain-Laffont, dédié à la mémoire du Dr Alain Laffont, médecin généraliste et conseiller municipal disparu en 2018, très investi sur le territoire, est ouvert depuis le 13 novembre 2024 dans le quartier des Vergnes, classé quartier prioritaire de la ville (QPV) en 2015 et désert médical en 2018.

UN PROJET MUNICIPAL

Face à ce constat et à l'absence prolongée de médecins aux Vergnes, la Ville a pris la décision de créer un centre de santé. Ce dernier a été équipé en un temps record, grâce à la mobilisation de la Direction de la Santé Publique (DiSP) et des services techniques de la Ville durant l'été 2024, ainsi que l'association Pharmaciens Humanitaires d'Auvergne pour la mise à disposition de matériel médical. Le projet a été officiellement validé lors du Conseil municipal du 27 septembre 2024. Ce modèle présente plusieurs avantages, notamment

celui d'offrir aux médecins un statut salarié, leur permettant ainsi de mieux équilibrer vie professionnelle et personnelle, tout en les déchargeant des contraintes administratives pour se concentrer pleinement sur les soins. De plus, la Ville a concrétisé son engagement en signant l'Accord national des centres de santé, en partenariat avec l'Assurance Maladie.

DES SOINS POUR TOUS.TES

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Contrat local de santé qui vise notamment à garantir un accès équitable aux soins pour tous.tes, avec une attention particulière aux populations vulnérables. La Ville souhaite lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé en offrant des services médicaux adaptés aux besoins spécifiques des habitant.e.s. « Le centre a été élaboré à la suite d'un diagnostic local de santé approfondi mené en concertation avec les habitant.e.s et les professionnel.le.s du secteur. Il a pour objectif de fournir des soins de premier recours tout en développant des actions de prévention et d'éducation à la santé en lien avec les autres acteur.rice.s du territoire », précise Isabelle Perrier, directrice de la Santé Publique et du Centre municipal de santé.

UNE ÉQUIPE ATTENTIVE

Dès l'ouverture du centre, les patient.e.s ont pu consulter le Dr Marie-Pierre Le Quilleuc Bombois, médecin généraliste récemment retraitée après 40 ans de pratique à Montreuil, et qui souhaitait continuer une activité à temps partiel. Depuis le 1^{er} janvier, l'équipe médicale s'est agrandie avec l'arrivée du Dr Nina Popelin : « Les patient.e.s sont soulagé.e.s de retrouver un lieu de soins à proximité. Certain.e.s n'avaient plus de médecin traitant depuis 2018 ! Ils.Elles sont rassuré.e.s de savoir que le centre de santé pourra assurer ce rôle. En cas de départ d'un.e médecin, le suivi sera toujours garanti », précise-t-elle. L'équipe comprend également Stéphanie Suc, coordinatrice du centre, ainsi qu'une secrétaire médicale.

LES PREMIERS CHIFFRES

Depuis son ouverture, le 13 novembre 2024 :

198 patient.e.s

245 consultations

159 patient.e.s ont choisi le centre comme médecin traitant





PAROLE À...

**Stéphanie
Suc**

**COORDINATRICE DU CENTRE
MUNICIPAL DE SANTÉ
ALAIN-LAFFONT (DISP)**



Mon rôle consiste à assurer le bon fonctionnement global du centre de santé, tant sur le plan financier et logistique que pour le suivi des consultations. Je suis la personne-ressource pour toute question liée à l'organisation du centre, à la recherche et au développement de partenariats, ainsi qu'à la mise en œuvre du projet de santé municipal. Avec les médecins et la secrétaire médicale, nous entretenons une collaboration étroite fondée sur la confiance mutuelle et des valeurs communes. Forte de mes 16 années d'expérience en tant que sage-femme, je suis sensibilisée à la problématique d'accès aux soins et à l'importance du travail en équipe pluridisciplinaire pour des prises en charge et des suivis adaptés. La Ville et toute l'équipe du centre de santé s'engagent à travers leurs missions respectives pour la santé de la population.



Dr Marie-Pierre Le Quilleuc Bombois, Stéphanie Suc, Isabelle Perrier, Dr Nina Popelin.

UN NOUVEAU LOCAL EN 2025

Installé actuellement dans des locaux provisoires, le centre de santé déménagera en juin prochain dans un nouvel espace au 20, rue du Château des Vergnes, non loin de la pharmacie du quartier et de la Maison Miriam-Makeba. Il comprendra 4 cabinets médicaux, 1 cabinet infirmier, 3 bureaux administratifs et 3 salles d'attente. Ce nouvel emplacement offrira un environnement plus fonctionnel et confortable pour les patient.e.s et l'équipe, comme le souligne Stéphanie Suc : « Les nouveaux locaux nous permettront d'abord de garantir un accueil optimal à nos patient.e.s puis de diversifier notre offre de soins. Des bureaux seront mis à disposition des infirmier.ère.s libéraux.ales du quartier. Nous œuvrons pour que le Centre municipal de santé Alain-Laffont devienne un point de repère pour les habitant.e.s. »



VISITE DU MINISTRE DE LA SANTÉ

Le 6 janvier dernier, Yannick Neuder, ministre délégué chargé de la Santé et de l'Accès aux soins, a visité le Centre de santé municipal Alain-Laffont, en présence d'Olivier Bianchi, du Préfet du Puy-de-Dôme, des élu.e.s locaux.ales et de l'Agence régionale de santé (ARS). À cette occasion, il a échangé avec l'équipe du Centre de santé qui lui a présenté le lieu et les initiatives locales mises en œuvre. Cette visite ministérielle, relayée par de nombreux médias locaux et nationaux, a mis en lumière le travail accompli chaque jour par la Ville et ses agent.e.s en faveur de l'accès aux soins pour tous.tes.

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ FONTAINE-DU-BAC

En complément du Centre Alain-Laffont, le Centre départemental de santé Fontaine-du-Bac, situé dans le centre commercial La Gantière, offre des consultations en médecine générale et en psychologie. Porté par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, il bénéficie d'un local mis à disposition par la Ville.

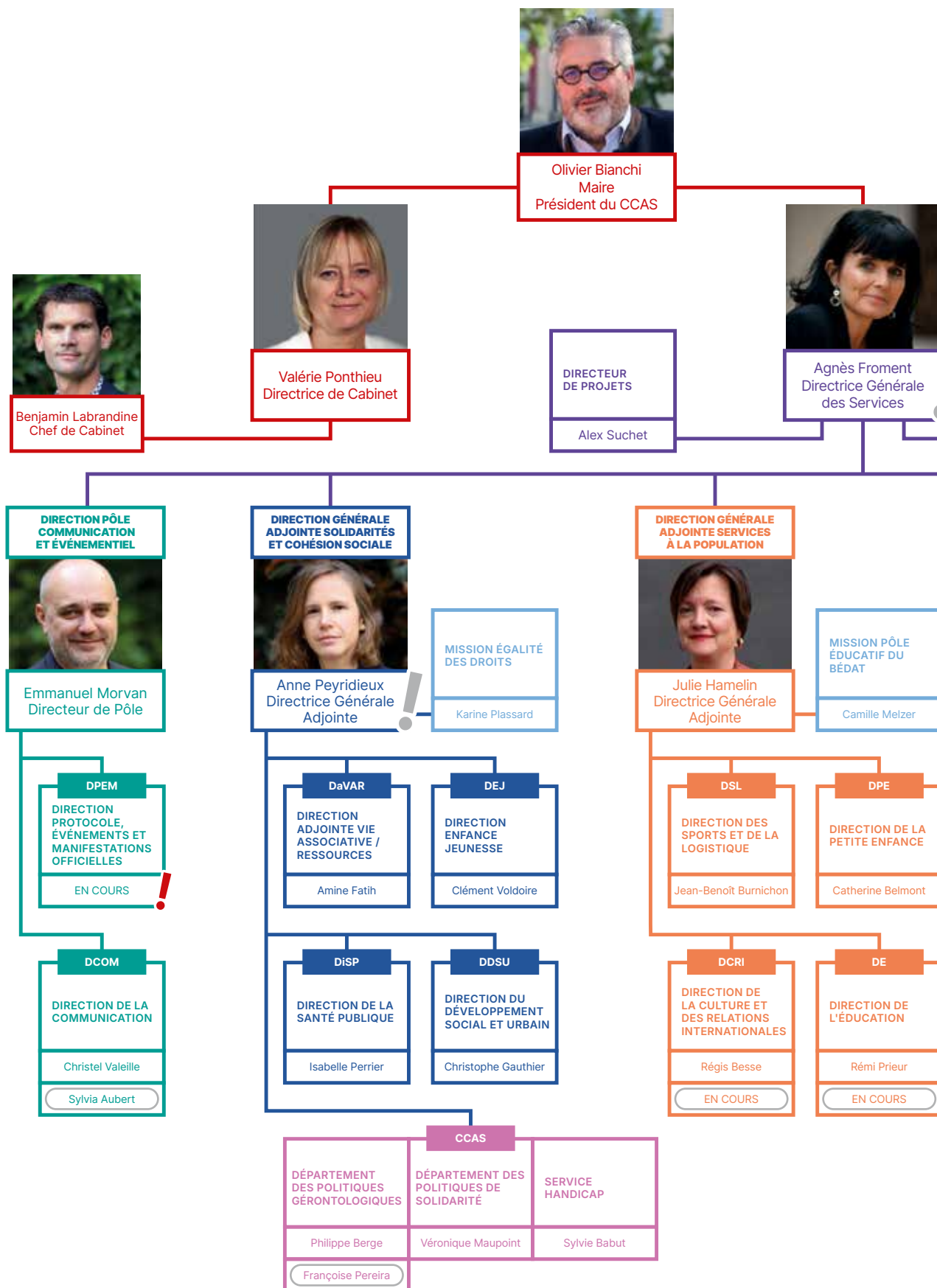
**Rendez-vous au 04 28 00 63 63 du
lundi au vendredi de 8 h à
18 h 30 ou sur prendre-mon-rdv.com**

Centre municipal de santé Alain-Laffont

33, rue du Château des Vergnes à Clermont-Ferrand
Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.
**Rendez-vous au 04 73 42 61 12 ou
sur contactsante.fr**

L'ORGANIGRAMME

DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA VILLE
ET DU CCAS DE CLERMONT-FERRAND



LÉGENDE :

- ! Direction/Service - Mutualisation avec
Clermont Auvergne Métropole et/ou
CCAS (SMAD)
- ! Fonctions mutualisées DGS/DGA
- ★ Directeur.rice mis.e à disposition au CCAS
- Directeur.rice adjoint.e

- Liens fonctionnels
- Direction mutualisée CAM et Ville de
Clermont-Ferrand
- Missions
- Direction DGS/DGA CCAS
- Services CCAS avec direction Ville

MISSION «VILLE
APPRENANTE
UNESCO» ET CITÉ
ÉDUCATIVE

Philippe Bohelay

DIP

DIRECTION DE
L'INNOVATION
ET DE LA
PARTICIPATION

Jean-Damien
Colombeau

DPTP

DIRECTION DE
LA PRÉVENTION
ET DE LA
TRANQUILLITÉ
PUBLIQUE

Stéphane Coloneaux

DFCG

DIRECTION DES
FINANCES ET
DU CONSEIL DE
GESTION

Catherine Chabanon

DAGI

DIRECTION
DES AFFAIRES
GÉNÉRALES ET
INSTITUTIONNELLES

Fanny Dessolin

CCAS

SECRÉTARIAT
GÉNÉRAL

Rémi Baldassin

DAJA

DIRECTION
DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET
DES ACHATS

Jérôme Meynadier

DIRECTION GÉNÉRALE
ADJOINTE DE L'ÉCOLOGIE
URBAINE, DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET DU PARTAGE
DE L'ESPACE PUBLIC



Pascal Vivier
Directeur Général
Adjoint

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
RESSOURCES HUMAINES,
RELATION USAGER.ÈRE.S ET
TRANSFORMATION DIGITALE



Dolorès Laope
Directrice Générale
Adjointe

MISSION
COMMUNICATION
INTERNE

Sandrine Dionet

DCGRP

DIRECTION DE LA
CONSTRUCTION
ET DE LA GESTION
RESPONSABLES
DU PATRIMOINE

★ Christophe Debuire

DCUPEP

DIRECTION DU
COMMERCE,
DES USAGES ET
DU PARTAGE DE
L'ESPACE PUBLIC

Graziella Brunetti

DADEU

DIRECTION DE
L'ALIMENTATION
DURABLE ET
DE L'ÉCOLOGIE
URBAINE

★ Géraldine Derozier

CCAS

SERVICE
PATRIMOINE BÂTI

Dominique Moins

SERVICE ACHAT
INTENDANCE

Fatima Chazeix

CCAS

SERVICE
RESTAURATION

Thierry Perrier

DQVT

DIRECTION DE LA
QUALITÉ DE VIE
AU TRAVAIL

Belaïd Ibrahim Ouali

DEC

DIRECTION DES
EMPLOIS ET DES
COMPÉTENCES

Béatrice Labourier

DiRUTD

DIRECTION DE LA
RELATION USAGER.
ÈRE.S ET DE LA
TRANSFORMATION
DIGITALE

★ Amina Essabir

Agnès Charbonnel

DAP

DIRECTION DE
L'ADMINISTRATION
DU PERSONNEL

Marie Lafont

CCAS

DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES

Justine Paviot

Muriel Chevant

Isabelle Auroy Garnier

Claire Vacher

CCAS

SERVICE
INFORMATIQUE

Florence Bellin

DU

DIRECTION DE
L'URBANISME

Cécile Jacquet

DEPP

DIRECTION
DE L'ESPACE
PUBLIC ET DE LA
PROXIMITÉ

Yann Lemoigne

DDDE

DIRECTION DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DE
L'ÉNERGIE

Yann Houvenaghel

DIAM

DIRECTION
D'INGÉNIERIE,
D'AMÉNAGEMENT
ET DE MOBILITÉ

Fabrice Beaulieu

DUN

DIRECTION
DES USAGES
NUMÉRIQUES

Franck Barbeau

Conception : Mission Communication Interne
Février 2025.



PAROLE À...

Chloé Joly

**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE
PÉRISCOLAIRE À L'ÉCOLE
VICTOR-DURUY (DEJ)**



Faire partie de l'équipe pluridisciplinaire valorise et renforce le rôle essentiel des animateur.rice.s pour la réussite éducative. En contact direct avec les parents et les enfants, ils.elles sont en mesure d'identifier des situations nécessitant un suivi ou une aide urgente. Grâce au Dispositif de réussite éducative, chaque équipe pluridisciplinaire dispose de moyens d'intervention dont un fonds d'urgence qu'elle peut mobiliser en cas de besoin, afin d'être plus réactive face à des situations particulières.

➤ DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Le Dispositif de réussite éducative, mis en place depuis 2006 à la Ville, vise à réduire les inégalités sociales et à promouvoir l'égalité des chances. Il s'adresse aux jeunes de 3 à 16 ans, présentant des signes de fragilité, ainsi qu'à leurs familles, scolarisé.e.s dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville.

Le Dispositif de réussite éducative est le "volet éducatif" du Contrat de ville, qui définit les enjeux et priorités stratégiques dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville (QPV). Dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026, l'Agence nationale de la cohésion des territoires finance la Caisse des écoles de la Ville de Clermont-Ferrand pour déployer un appel à projets autour de la réussite éducative.

DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES

Ces actions visent trois principaux objectifs : soutenir la parentalité, lutter contre le décrochage scolaire et valoriser les réussites individuelles, un enjeu auquel Si Mohamed Selloum, coordonnateur du dispositif à la Direction de l'Éducation (DE), est très attaché : « Mettre en valeur les réussites est essentiel pour restaurer la confiance et renforcer l'estime de soi d'un.e jeune, dont les difficultés peuvent déjà être sources de stigmatisation. » Pour les atteindre, plusieurs axes de travail sont définis parmi lesquels la création d'équipes pluridisciplinaires dans chaque QPV.

UNE APPROCHE TERRITORIALISÉE

Les équipes pluridisciplinaires déclinent le dispositif sur leur territoire. Elles regroupent des agent.e.s de l'Éducation nationale, des agent.e.s de la Direction de l'Éducation (DE), des agent.e.s de développement social (Direction du Développement Social et Urbain – DDSU), des animateur.rice.s



(Direction de l'Enfance et de la Jeunesse – DEJ), des infirmières scolaires (Direction de la Santé Publique – DiSP), des directrices de crèche (Direction de la Petite Enfance – DPE), des travailleur.euse.s sociaux.ales du Département ainsi que des éducateur.rice.s spécialisé.e.s en prévention. « Cette approche pluridisciplinaire permet une compréhension globale du parcours de l'enfant. Chacun.e apporte son regard et son expertise pour identifier les problématiques et trouver des solutions, en s'appuyant d'abord sur le droit commun, puis sur les outils du Dispositif de réussite éducative si nécessaire (interprétariat, fonds d'aide d'urgence, soutien psychologique et, depuis cette année, le dispositif d'évaluation langagière ELAL) », ajoute Chloé Joly, responsable pédagogique périscolaire à l'école Victor-Duruy et membre de l'équipe pluridisciplinaire du quartier Centre/Gare.

ASSOCIER LES PARENTS

Avant d'initier tout suivi, l'accord des parents est obligatoire. « Le Dispositif de réussite éducative soutient les enfants et leur famille. Les difficultés rencontrées sont souvent plurifactorielles, il faut donc impliquer pleinement les parents dans nos actions », poursuit Si Mohamed Selloum. Ainsi, les équipes pluridisciplinaires bénéficient d'une vingtaine d'heures d'interprétariat quand il est nécessaire de solliciter un.e interprète pour faciliter les échanges. « Les animateur.rice.s de la DEJ, par leurs missions d'accueil et de proximité, tissent quotidiennement une relation de confiance primordiale avec les enfants et leur famille, favorisant la communication », conclut Chloé Joly.

LE DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE, C'EST :

380 000 € financés par l'Agence nationale de la cohésion des territoires
81 initiatives soutenues sur le territoire clermontois en 2024.

11 actions sur le QPV Centre/Gare

1 000 enfants concerné.e.s



PROJET D'ADMINISTRATION LE SCÉNARIO CLERMONTOIS : LE CAP D'UNE ADMINISTRATION EN TRANSITION

Le Projet d'administration poursuit sa route avec la diffusion prochaine d'un nouveau document : Le Scénario clermontois. Présentation détaillée et point de situation de notre administration en transition.

UN PEU D'HISTOIRE

QU'APPELLE-T-ON LE PROJET D'ADMINISTRATION ?

Le Projet d'administration, c'est avant tout un processus rythmé par plusieurs démarches : la Form'action, la Convention d'administration, le Plan de management, etc.

Mais le Projet d'administration, ce sont aussi des documents qui permettent de garder une trace écrite. En 2022, *Le Récit d'activités* est le premier document édité pour illustrer le point de départ du Projet d'administration. En ce début d'année 2025, un nouveau document sera prochainement diffusé : *Le Scénario clermontois* ! Il permettra de restituer le chemin parcouru et de donner à voir le cap que se donne l'administration en transition.

D'OÙ VIENT LE SCÉNARIO CLERMONTOIS ?

Début 2022, l'administration a souhaité renouer avec sa tradition des rapports d'activités afin de réaliser un état des lieux des représentations et des pratiques de la collectivité en matière de transition.



Une enquête est alors lancée en interne afin de rencontrer un panel d'agent.e.s pour recueillir leur vision de la transition. Plus d'une trentaine d'entretiens individuels et d'une dizaine d'entretiens collectifs sont réalisés ainsi que trois focus groupes thématiques sur les enjeux écologiques, sociaux et démocratiques.

Ces temps d'échanges permettent de repérer ce que l'administration met déjà en œuvre pour affronter les enjeux actuels, et d'identifier les divers freins qui empêchent une transformation plus importante. Enfin, le *Récit d'activités* est édité afin de renforcer l'interconnaissance des agent.e.s : il présente toutes les directions et rappelle leur engagement dans les transitions.



Remise du rapport final de la Convention d'administration à Olivier Bianchi et Agnès Froment, le 19 septembre 2024.

DES PISTES D'ACTIONS

À partir des multiples enseignements de la phase d'entretiens du *Récit d'activités*, plusieurs pistes d'actions sont identifiées : notamment l'importance de permettre aux agent.e.s de se rencontrer et d'échanger, de partager une culture commune ainsi que de participer à la construction de la vision de l'Administration clermontoise.

CONSTRUIRE UNE CULTURE COMMUNE

La collectivité s'engage alors dans la création d'une formation sur mesure avec le CNFPT : **c'est la Form'action.**



L'ensemble des modules de la Form'action ont déjà été réalisés par plus de 900 agent.e.s de la Ville.

Elle crée par la même occasion un dispositif participatif interne permettant à 90 agent.e.s tiré.e.s au sort et volontaires de mener 10 enquêtes sur les pistes d'actions des transitions : **c'est la Convention d'Administration.**

Fort.e.s d'un travail de 7 mois, les conventionné.e.s confient à Monsieur le Maire ainsi qu'à la Direction Générale leur *Rapport final*. Celui-ci est composé d'un référentiel présentant 4 valeurs et 6 principes directeurs et de 8 projets d'expérimentation. Monsieur le Maire et la Direction Générale reçoivent avec intérêt ces travaux et s'engagent à les mettre en œuvre avant la fin du mandat.

DES VALEURS, DES PRINCIPES ET DES EXPÉRIMENTATIONS !

En repartant du référentiel de la Convention d'Administration, la Direction Générale et le collectif de direction actent les 4 valeurs et ajoutent 4 nouveaux principes directeurs ayant vocation à compléter les 6 premiers principes. Ils concrétisent la mise en place des 8 expérimentations et se lancent dans le suivi de 14 projets supplémentaires !

POUR RÉSUMER :

C'est à partir de ce travail collectif que commence à prendre forme la vision clermontoise des transitions. Le projet d'Administration en transition vous présente ainsi les 4 valeurs de l'Administration en transition, ses 10 principes directeurs ainsi que ses 22 projets démonstrateurs ! Ces projets seront réalisés d'ici la fin du mandat à partir des axes développés dans Le *Scénario clermontois*.

LE SCÉNARIO CLERMONTOIS

À QUOI NOUS MÈNE LE SCÉNARIO CLERMONTOIS ?

Le Scénario clermontois, c'est la vision et la stratégie de l'Administration pour répondre aux enjeux de transition. Il vous permettra de comprendre la trajectoire choisie par la collectivité et de mieux cerner la manière dont nous allons répondre collectivement aux enjeux de transition !

Loin d'imposer une manière unique de penser, *Le Scénario clermontois* est plutôt une manière d'avancer collectivement malgré nos différences de métiers, de rôles et de contraintes. C'est **une boussole collective** qui favorise la cohérence de nos actions pour appréhender les enjeux écologiques, sociaux et démocratiques !

UN AVANT-GOÛT ?

Voici les 4 valeurs de l'Administration en transition mises en avant par les conventionné.e.s et confirmées par la Direction Générale : **Engagement, Discernement, Pouvoir d'agir, Cohésion.**

Et la roue des 10 principes directeurs :

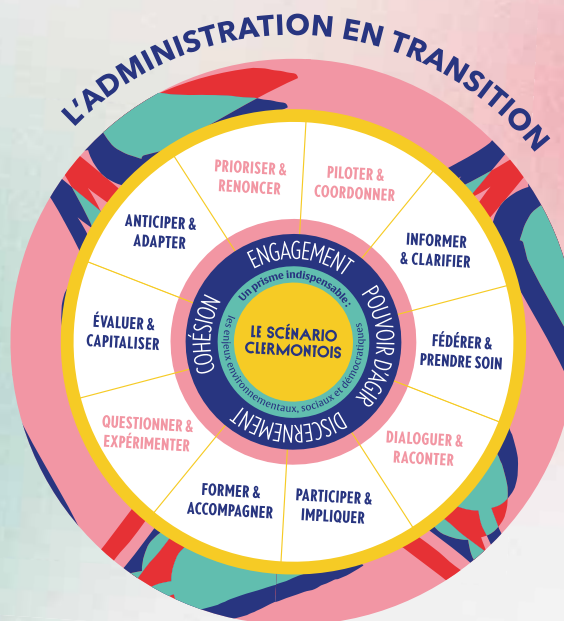


LES 10 PRINCIPES DIRECTEURS

Les 10 principes directeurs du Scénario Clermontois ont une double vocation :

Clarifier la ligne directrice de la Ville de Clermont-Ferrand pour répondre aux enjeux de transition.

Accompagner les managers dans la gestion de projet compatibles avec les enjeux de transition et les enjeux écologiques, sociaux et démocratiques.



Les 6 principes en bleu sont issus directement des travaux des conventionné.es.

Les 4 principes en rose ont été complétés par la direction générale.

ET MAINTENANT ?

Ce document marque un moment important dans la clarification de la vision clermontoise pour répondre aux enjeux actuels. **Le livrable du Scénario clermontois est une photo à un instant T d'un processus qui continue !**

La collectivité se transforme avec vous chaque jour un peu plus. Les 22 projets démonstrateurs seront au cœur de cette transformation et vous pourrez suivre leur avancée au fil du temps.

Ces projets ont pour but d'intégrer les valeurs et les principes directeurs dans leur mise en œuvre. Ils sont la concrétisation directe de l'engagement de la Ville de Clermont-Ferrand !

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Scénario clermontois s'adresse à tous.tes les agent.e.s de la collectivité ! Chacun.e recevra donc **une version imprimée** du document et pourra retrouver une version numérique sur l'intranet. Sa diffusion se fera par l'intermédiaire des managers qui recevront les exemplaires de leurs équipes **à partir de mars 2025 !**

N'hésitez pas à parler de ce document entre vous et à en discuter en équipe : le Scénario clermontois prendra tout son sens en étant partagé collectivement et en prenant vie dans vos pratiques quotidiennes.

Le Scénario clermontois reflète la motivation et les ambitions des agent.e.s : engagé.e.s pour les Clermontois.es et déterminé.e.s à faire vivre le service public malgré la complexité des enjeux à laquelle nous devons faire face.



INFO CONCOURS

RÉDACTEUR.RICE TERRITORIAL.E

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) 63 organise, pour les besoins des collectivités et établissements publics des départements du 03, 15, 43, 42 et 63, un concours externe (47 postes), un concours interne (55 postes) et un troisième concours (8 postes) d'accès au grade de rédacteur.rice territorial.e. Les candidat.e.s doivent se pré-inscrire en ligne pendant la période de retrait des dossiers, **du 4 février au 12 mars 2025 inclus** :

- soit sur le portail national « concours territorial » : www.concours-territorial.fr,
- soit sur le site internet du Centre de Gestion 63 : www.cdg63.fr.

Les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront le 16 octobre 2025 à Clermont-Ferrand ou dans son agglomération.

Plus d'infos : service Concours, concours@cdg63.fr

ARRIVÉES

NOVEMBRE

Typhanie MONTMANEIX
Attachée de presse (DCOM)

DÉCEMBRE

Jean-Louis BARBOSA DA SILVA
Gardien (DSL)

Djamel BESSALEM
Agent d'accueil et de sécurité (DE)

Charline CHALVET
Auxiliaire de puériculture (DPE)

Patrick CHARREL
Menuisier - Ébéniste (DCGRP)

Sonia DUBRULLE
Animatrice RAM (DPE)

Karim FARHANE
Agent d'entretien volant (DE)

Françoise PINEL
Chargée du développement commercial du centre-ville (DCUPEP)

Alexandre WINTER
Gardien (DSL)

Laura ZAMPIERI
Assistante administrative -
Agente d'accueil (DIRUTD)

JANVIER

Mickaël DHAMANI
Policier municipal (DPTP)

Francesca D'ORAZIO
Chargée de développement des relations internationales (DCRI)

Alban GEINDRE
Plombier (DCGRP)

Tania LABARRE
Animatrice RPE - EJE (DPE)

Sandrine MORERA
Référénte socio-éducative territoire Sud (DDSU)

Fatima RIDJALI
Agente de surveillance de la voie publique (DPTP)

Lison SALLE
Coordinatrice (DSL)

BIENVENUE AUX JEUNES EN SERVICE CIVIQUE



Depuis novembre 2024, la Ville accueille une nouvelle cohorte de volontaires en service civique. Ces jeunes, s'engagent dans des missions variées en lien avec la solidarité, la santé, la culture et l'éducation. Ils.Elles acquièrent ainsi de nouvelles compétences, renforcent leur esprit d'équipe et leur sens des responsabilités, tout en vivant une expérience enrichissante qui les prépare à leur avenir professionnel. Bienvenue à eux.elles et merci pour leur engagement !

riées en lien avec la solidarité, la santé, la culture et l'éducation. Ils.Elles acquièrent ainsi de nouvelles compétences, renforcent leur esprit d'équipe et leur sens des responsabilités, tout en vivant une expérience enrichissante qui les prépare à leur avenir professionnel. Bienvenue à eux.elles et merci pour leur engagement !

- **Lieu jeunesse Anatole-France (DEJ) :**
Bilal JBILOU et Tristan LACOSTE
- **L'Arbre aux enfants (DEJ) :**
Niko BONY et Nina OFFMAN
- **Centre social Sud (DDSU) :**
Léa BOUSSAUD et Anas DEF DJEBBAR
- **Dispositif de réussite éducative (DE) :**
Arthur LOUISON et Léo MOLERUS
- **Hôtel Fontfreyde (DCRI) :**
Lénaïg MADEC, Lou VICARD et Fanny VIGNEAU
- **Mon été à Clermont (DEJ) :**
Maïlee BARROUILHET et Loïc ESSEMBA
- **Police municipale (DPTP) :**
Théa COLOMBO et Marie FOUCHER
- **Prévention et promotion de la santé (DQVT) :**
Sevtap AKSU et Léa PAPADOPULOS
- **Si T Jeune (DEJ) :**
Alice CROMARIAS et Léa VERDIER

MOBILITÉS INTERNES

NOVEMBRE

Céline **JUSTIN**

Assistante administrative - Agente d'accueil (DiRUTD)

Carole **LOPES**

Assistante administrative (DCRI)

Mickaël **NEVEU**

Chef d'équipes Fontaines (DCGRP)

JANVIER

Laurent **CHERRE**

Gestionnaire RH (DAP)

Mickaël **MENENDEZ**

Chef de production de repas (DADEU)

Frédéric **SAUVADET**

Journaliste rédacteur (Communication)

Corinne **SOUVETON**

Gestionnaire RH (DAP)

DÉPARTS



MUTATIONS / DÉTACHEMENTS

- * Najat **AFREKLA** (DEJ)
- * Bérangère **BALEZ** (DiRUTD)
- * Julien **BECERRO** (DCGRP)
- * Jérémy **CANTE** (DDSU)
- * Vincent **CHAMBAUD** (DAP)
- * Alicia **REQUENA** (DPE)



RETRAITE

- * Xavier **ALFIERI** (DC)
- * Henri **BOYER** (DCGRP)
- * Éric **BROU** (DaVAR)
- * Sylvie **CHAZAUD** (DPE)
- * Élisabeth **CONSTANT** (DE)
- * Amélia **GARCIA** (DCGRP)
- * Maria Goreti **GUERES** (DCGRP)
- * Philippe **GUILLOT** (DCRI)
- * Catherine **MAYET** (DSL)

- * Éric **MEZZAROBBA** (DCGRP)
- * Christian **MONTEIX** (DCGRP)
- * Jocelyne **PASSELLAIGUE** (DE)
- * Nadine **PENAULT** (DE)
- * Nicole **ROBLES** (DE)
- * Marianne **ROUGER** (DCRI)
- * Brigitte **SAINTRAPT** (DE)
- * Claude **SALTARIN** (DCRI)
- * Lætitia **SEGHIR** (DAGI)
- * Sylvie **TALEHA** (DaVAR)
- * Bruno **THOMAS** (DCGRP)

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de **Laurent CHARNIER** (Cabinet) et de **Pascal GAUTHIER** (DCGRP).

CARNET ROSE



NAISSANCES

- * Noémie, fille d'**Angeline CHESSERET** (DSL) et **Gaëtan THIOULOUZE** (DSL), est née le 16 septembre 2024
- * Eliana, fille de **Lavinia GACHENOT** (DiRUTD), est née le 13 septembre 2024



MARIAGES

- * Mickaël **PELISSIER** (DCUPEP)

CENTRE CULTURE LOISIRS ET ACTION SOCIALE (C'CLAS)

RENOUVELEZ VOTRE ADHÉSION

Les agent.e.s souhaitant bénéficier des actions du C'CLAS en 2025 doivent effectuer ou renouveler leur adhésion pour cette année. Entièrement gratuite, l'adhésion est à effectuer par l'agent.e en personne, muni.e d'une pièce d'identité, dans les locaux du C'CLAS ou lors d'une permanence, ou bien par mail ou téléphone.

COURS COLLECTIFS DE SPORT AVEC L'ASM VITALITÉ ET L'OMS

Les cours collectifs de sport sur la pause méridienne continuent en 2025 ! Inscrivez-vous pour participer aux activités sportives pour les agent.e.s de la Ville et du CCAS. En fonction de vos disponibilités, rencontrez de nouveaux collègues tout en renforçant votre bien-être et votre santé au travers d'activités d'intensité douce à modérée.

EUROPAVOX : DES TARIFS PRÉFÉRENTIELS

Obtenez votre place à la journée au tarif de 49 € au lieu de 52 € (prix public) ou votre Pass 3 jours au prix de 119 € au lieu de 129 € (tarif public). Offres réservées aux adhérent.e.s C'CLAS, leur conjoint.e et leurs enfants.

Si vous êtes intéressé.e, envoyez un mail au C'CLAS avant le 14 mars 2025 à l'adresse ascloisirs@ville-clermont-ferrand.com en indiquant le jour concerné (vendredi 27, samedi 28 ou dimanche 29 juin 2025) ainsi que le nombre de places souhaité. Le C'CLAS confirmera la prise en compte de votre commande.

LES PARTENAIRES SPORTIFS

Les partenaires qui vous proposent des réductions sur présentation de votre carte adhérent.e C'CLAS :

- Sveltic (squash, fitness, musculation, sauna)
- Elancia (salles de Cournon, le Brézet, Riom et Ceyrat)
- Kar Ya Sport 63 (coaching privé, séances collectives, vélo, quad électrique en pleine nature).

L'ASSISTANTE SOCIALE VILLE AU C'CLAS

Retrouvez Émilie Perez, l'assistante sociale des personnels de la Ville, les lundis de 13 h 30 à 16 h 30 au C'CLAS. Elle vous recevra sans rendez-vous pour répondre à vos questions. Dates de présence en début d'année : lundis 3 et 17 février.

PERMANENCES DU C'CLAS ET DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Pour rappel, des changements ont eu lieu sur les jours et horaires des permanences depuis la rentrée.

- **Lundi 10 février :**
 - Mail d'Allagnat de 14 h à 16 h – salle du 5^e étage
- **Mardi 11 février :**
 - Mairie annexe de Montferrand de 9 h à 11 h – salle des Mariages / présence de l'assistante sociale
 - Service prévention/médecine du travail CHU (Saint-Jacques) de 14 h à 16 h – salle de réunion du 1^{er} étage / présence de l'assistante sociale
- **Jeudi 13 février :**
 - Siège du CCAS de 9 h à 11 h – salle du Conseil d'administration
 - DCGRP La Charme de 14 h à 16 h – salle de la Conciergerie / présence de l'assistante sociale en salle 014

LE C'CLAS EN PARTENARIAT AVEC L'USAM

Avec l'Union sportive des agent.e.s municipaux.ales (USAM), pratiquez votre sport préféré à tarif réduit, sur présentation de votre carte adhérent.e C'CLAS, et bénéficiez de 20 % de remise sur votre inscription à une ou plusieurs sections sportives : arts martiaux, plongée, cyclisme, marche nordique, multisports, pétanque, tennis, volley, sport canin

Contact : Wafa Karanaciri, tél. 04 73 42 62 56.

VILLE DE CLERMONT FERRAND

Activités proposées à destination des agents de la ville de Clermont-Ferrand

DES SÉANCES VARIÉES POUR TOUS LES GOÛTS

CIRCUIT TRAINING

BODY RELAX

RENFO MUSCULAIRE

PILATES

PLANNING D'ACTIVITÉS PAR SITE

Philippe Marcombes	Edith Taveret	Maison des Sports
LUNDI	MARDI	JEUDI
12h30 - 13h00 : PILATES 30'	12h30 - 13h00 : CIRCUIT TRAINING 35'	12h30 - 13h00 : RENFO MUSCULAIRE 30'
12h00 - 12h30 : CIRCUIT TRAINING 35'	12h00 - 12h30 : BODY RELAX 35'	12h00 - 12h30 : PILATES 30'

Animation et encadrement des activités par les éducateurs ASM (payés) et par les éducateurs de l'OMS (bénévoles)

Tarifs

- Ticket à l'unité (1.50€ TTC)
- Carnet de 10 tickets (15€ TTC)

Inscription

**Pour contacter le C'CLAS : 24, avenue Raymond-Bergougnan à Clermont-Ferrand
tél. 04 73 40 86 50, ascloisirs@ville-clermont-ferrand.fr - www.cclas-clermont.fr**



RELATION USAGER.ÈRE.S INTERNES

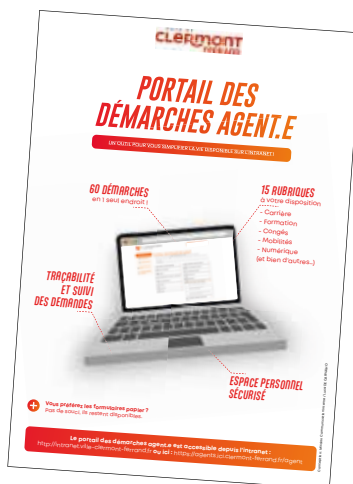
SUCCÈS DU PORTAIL DES DÉMARCHES AGENT.E

Depuis quelques mois, le portail des démarches internes est à la disposition des agent.e.s de la collectivité. Accessible depuis l'intranet, il constitue un point d'entrée unique vers une soixantaine de démarches diverses. Si une partie des démarches accessibles se présente sous forme de fiches à télécharger, plusieurs d'entre elles sont d'ores et déjà dématérialisées à travers des téléservices.

UNE MEILLEURE TRAÇABILITÉ

Elles permettent ainsi une meilleure traçabilité de la demande, en offrant un suivi complet de l'avancée de son traitement, du dépôt jusqu'à la clôture. Depuis le lancement du portail agent.e, plus de 400 démarches ont déjà été réalisées en ligne.

Si la dématérialisation de toutes les démarches présentes sur le portail se



fera progressivement, les fiches à télécharger existantes resteront toujours accessibles. Les agent.e.s préférant conserver ce mode de demande pourront ainsi continuer à le faire.

BIENTÔT DISPONIBLE

DÉMARCHE TEMPS DE TRAVAIL ET INCOVAR

Une nouvelle démarche dédiée au temps de travail ou à l'utilisation du logiciel Incovar est en cours de construction et sera prochainement disponible sur le portail agent.e. Cette démarche permettra à tout.e agent.e ayant une demande portant sur ces sujets de la réaliser en quelques clics, via un point d'entrée unique. Celle-ci sera ensuite automatiquement orientée vers l'interlocuteur.rice concerné.e. Les agent.e.s pourront ainsi bénéficier d'une prise en charge plus rapide et d'un suivi clair de l'avancée du traitement en interne.

PARCOURS PIX

DES SESSIONS EN PRÉSENTIEL

Face aux forts enjeux de transition numérique qui impactent désormais nos vies professionnelles comme nos vies de citoyen.ne.s, la Ville accompagne ses agent.e.s dans l'acquisition de compétences numériques de base qui leur seront utiles au quotidien, dans leur vie personnelle comme professionnelle.

PIX ». Cette campagne, débutée il y a presque un an, et qui a déjà permis à près de 600 agent.e.s de terminer ce parcours, s'étend jusqu'en 2026.

La Parcours PIX permettra ainsi de déployer des sessions de formation, en lien avec les besoins et les attentes des agent.e.s.

LE PARCOURS PIX EN PRÉSENTIEL, C'EST POSSIBLE !

Pour permettre aux agent.e.s les plus éloigné.e.s du numérique de réaliser ce parcours et ainsi d'être sensibilisé.e.s à des savoir-faire essentiels, des sessions d'accueil en présentiel sont organisées. L'inscription d'un.e agent.e à



l'une de ces sessions doit se faire par son.sa manager, via le portail des démarches agent.e : démarche « J'inscris un agent à une session PIX encadrée » disponible dans la rubrique « Numérique et téléphonie ».

Pour toute question, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre manager. Plus d'infos sur intranet, rubrique "Outils / Parcours PIX".

LE SAVIEZ-VOUS ?

CLERMONT PARTICIPATIF, UN SITE OUVERT À L'INTERNE

Le site Clermont participatif, initié par la Direction de l'Innovation et de la Participation (DIP) et utilisé notamment pour la mise en place de démarches participatives à destination des citoyen.ne.s (budgets participatifs, concertations, assemblées citoyennes, etc.), peut également être utilisé pour une consultation ou un vote interne !

Des propositions de projets à explorer dans le cadre des « Explorateur.rice.s de projets de transition » ont ainsi été recensées et soumises au vote par le biais de cette plateforme. Pour s'y connecter, choisissez « Je suis un.e agent.e de la Ville » dans la fenêtre de connexion afin d'accéder à la rubrique « En interne ».

Les Directions souhaitant mettre en place une telle démarche peuvent se rapprocher de la DIP.

"POUR SAVOIR OÙ SE SITUER"

Pour cela, elle les invite, dès lors qu'ils.elles ont participé à la Form'action, à suivre en autonomie un parcours de développement des compétences numériques, plus communément appelé « Parcours

TRIBUNES

DES

ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES

Les propos exprimés
n'engagent que leurs auteur.e.s.
La rédaction se dégage de toute
responsabilité quant au contenu
de cette rubrique.

CFDT

MEILLEURS VŒUX 2025

Avec des Avancées Sociales nationales et locales...

Le syndicat CFDT demande au gouverne-
ment :

- De renoncer aux trois jours de carence et à la baisse de l'indemnisation des arrêts pour cause de maladies,
- De mener une réelle politique de prévention pour éviter les problèmes de santé liés à son métier ou aux conditions d'exercice,
- De reconnaître les compétences,
- De valoriser l'expérience par des augmentations régulières,
- De procéder à des augmentations générales régulières pour redonner du dynamisme à la rémunération,
- De réviser les grilles de rémunération pour reconnaître les qualifications,
- De nous permettre une évolution de carrière qui ne s'arrête plus au bout de vingt ou vingt-cinq ans,
- De compenser les pertes de pouvoir d'achat,
- De revaloriser immédiatement le point d'indice.

Section CFDT CCAS
et Ville de Clermont-Ferrand
Un syndicat à l'écoute et proche des
agents...

CFTC

N.B.I.

Depuis 5 ans, les Territoriaux 63 CFTC (avec l'aide des agents) ont engagé un rapport de force avec l'Autorité Territoriale qui a abouti sur une négociation.

Des avancées significatives ont été obtenues par la CFTC, puisque les agents d'entretien de la DE, les gardiens de la DSL, les techniciens de la DCGRP et des secrétaires de la DPE, se sont vu régulariser leur NBI sur les 4 dernières années.

Il reste à régulariser :

- dans les quartiers prioritaires, des agents volants de la restauration et des chauffeurs des UPC,
- des agents DE et DEJ qui travaillent en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP),
- des agents occupant des fonctions d'accueil.

PRÉVOYANCE

Un nouveau contrat « maintien de salaire » Ville/CCAS/Métropole pourrait voir le jour en 2026. Les enjeux sont :

- Quelles options : incapacité de travail, invalidité, décès, rente éducation ou conjoint, perte de retraite.
- Quelle couverture : 90 ou 95 % du salaire, de 40 à 95 % des primes.
- Quel type de contrat : obligatoire (solidaire entre 5 000 agents) ou facultatif (chacun choisit son assureur)
- Quel taux de votre revenu sera négocié pour fixer le montant de votre cotisation (actuellement 2,66 %).
- Quel montant de participation de la Ville/CCAS/Métropole (actuellement 30 €).

Les Territoriaux 63 CFTC proposent un contrat de base le moins coûteux pour permettre à tous d'y adhérer à petit prix. Et 2 options, pour ceux qui désirent un niveau de protection égal ou supérieur à ce qu'ils ont actuellement.

Faites-nous connaître vos préférences.

LES TERRITORIAUX 63 CFTC
_syndicat-cftc@ville-clermont-ferrand.fr
07 51 88 28 31 / 07 68 45 37 00 /
06 62 87 56 40

CGT

La mobilisation des agents publics du 5 décembre a été significative, et notre organisation s'en félicite.

Cette journée a permis aux agent.e.s public.que.s d'exprimer leur refus très majoritaire :

- de l'allongement du délai de carence à 3 jours ;
- de la diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie ;
- du non-versement de la GIPA en 2024.

Il est plus que temps de prendre la mesure de la crise profonde dont cette journée n'est qu'une des traductions.

Outre l'abandon des mesures contestées, il appartiendra au nouveau gouvernement de rétablir la confiance et d'ouvrir les chantiers indispensables relatifs à l'attractivité de la Fonction publique, et à la fidélisation des agents. La seule méthode qui devra prévaloir sera celle du dialogue social.

La CGT demande aux parlementaires et au gouvernement de construire une loi de Finances pour 2025 prévoyant des moyens :

- à la hauteur des missions de services publics ;
- permettant des créations d'emplois partout où c'est nécessaire et ouvrant la possibilité d'un plan de titularisation et de résorption de l'emploi contractuel ;
- des mesures salariales générales, bénéficiant à l'ensemble des agents, titulaires et contractuels ;
- la refonte des grilles indiciaires ;
- le renforcement des politiques d'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.

FO

UNSA

2025 SERA SYNDICALE OU NE SERA PAS !

L'UNSA vous souhaite, à vous et à vos proches, une excellente année 2025.

Que cette année soit belle pour vos projets et nos combats partagés, pour le social, la dignité et le respect dû à celles et ceux qui travaillent.

2024 annonçait les prémices d'une casse sociale pour la fonction publique de la part des gouvernements successifs : gel du point d'indice, non-versement de la GIPA (Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat), augmentation des jours de carence, baisse de l'indemnisation des jours de congés maladie, suppression des catégories de fonctionnaires et prime au mérite sont autant d'annonces qui ont mobilisé les organisations syndicales face à des gouvernements qui prônaient la rationalisation des dépenses publiques, quitte à accroître la pression sur vous, les agents de la fonction publique.

Ceci n'est pas tolérable !

2025 sera, nous le souhaitons, l'année de la cohésion sociale au cours de laquelle l'UNSA continuera de défendre vos droits pour vous protéger des impacts négatifs de ces éventuelles réformes. L'UNSA forme donc le vœu qu'en 2025 les politiques de tous bords et de toutes strates fassent taire leurs egos, mettent de côté leurs ambitions pour se mettre à l'écoute de nos attentes.

Si l'intérêt général n'est pas mis au centre du débat, dans ce cas, l'horizon qui s'ouvre avec l'année 2025 sera chargé de lourdes menaces tant politiques qu'économiques.

Restons unis et solidaires,

Le bureau de l'UNSA CCAS et Ville de Clermont-Ferrand

TEXTE NON TRANSMIS

2021

ÉDUCATRICE
SPÉCIALISÉE
EN UNITÉ
D'ENSEIGNEMENT
MATERNELLE
AUTISME (UEMA)

2023

INTERVENANTE
SOCIALE EN POLICE
ET GENDARMERIE
(ISCG) CHARGÉE DE
L'ACCUEIL

FÉVRIER 2024

ENTRÉE À LA VILLE
– ÉDUCATRICE
SPÉCIALISÉE
ET RÉFÉRENTE
INCLUSION À LA
DIRECTION DE LA
PETITE ENFANCE
(DPE)

CHLOÉ MOLLE

ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE ET RÉFÉRENTE INCLUSION (DPE)

Je m'intéresse depuis toujours aux enjeux d'inclusion et d'égalité des chances. C'est pourquoi je me suis orientée vers des études pour devenir éducatrice spécialisée, un métier qui me permet de rencontrer des publics divers et d'aborder des problématiques variées.

Après avoir obtenu mon diplôme en 2021, j'ai travaillé dans une unité d'enseignement maternelle autisme qui offre un cadre scolaire adapté aux besoins des enfants autistes. Puis, mon rôle d'intervenante sociale en commissariat et gendarmerie m'a permis d'accompagner des victimes de violences intrafamiliales, me renforçant dans l'idée qu'une écoute attentive et une approche bienveillante sont essentielles.

En février 2024, j'ai rejoint la Direction de la Petite Enfance en tant qu'éducatrice spécialisée et référente inclusion. L'équipe mobile, dont je fais partie avec Valérie Guerton, psychomotricienne, vise à répondre aux besoins des enfants présentant des particularités développementales ou comportementales. Nous soutenons les équipes des crèches, en leur apportant des conseils et des recommandations pour mieux comprendre et accompagner les enfants. Nous orientons les familles vers des services de santé spécialisés et créons des partenariats solides avec les professionnel.le.s de la santé et de l'éducation, afin de garantir une prise en charge globale et coordonnée.

Nous avons développé plusieurs outils et supports pour mieux répondre aux attentes de nos collègues, des familles et de nos partenaires : prêt de matériel spécialisé aux crèches, livret d'identité pour mieux connaître les besoins des enfants, fascicule d'information pratique sur l'équipe mobile...

Je suis particulièrement fière de faire partie de cette équipe qui œuvre chaque jour pour favoriser le développement et l'inclusion des enfants, jusqu'aux premiers mois de leur entrée à l'école, dans le respect de leur singularité. C'est un engagement passionnant, humain et profondément valorisant !